

Eco Pass®

Le réseau Sodexo

Partenaires

Commander

Le Sodexo Club

Que puis-je acheter avec les Eco Pass ?

LABEL ÉCOLOGIQUE EUROPÉEN

- Tous les produits porteurs de l'Ecolabel européen;
- Papier absorbant, papier à copier et papier graphique, peintures et vernis d'intérieur, revêtements de sol durs, amendements pour sols, détergents pour lave-vaisselle, nettoyants tous usages, détergents textiles, habillement, textiles d'intérieur, téléviseurs.



ÉCONOMIES D'ÉNERGIE

- Installation de pompe à chaleur;
- Chaudière à condensation;
- Chaudière à bois;
- Appareils électroménagers de classe A, A+, A++, frigos, congélateurs, lave-linge, lave-vaisselle, séchoirs;
- Produits destinés spécifiquement à l'isolation des habitations;
- Ampoules économiques, de lampes lumineuses et d'éclairages LED;
- Panneaux solaires;
- Appareils électriques qui fonctionnent exclusivement à l'énergie solaire ou à l'énergie manuelle.



- 👉 **Eco Pass, le nouvel avantage extralégal !**
- 👉 **Que puis-je acheter avec les Eco Pass ?**
- 👉 **Je suis employeur et je désire octroyer l'Eco Pass.**
- 👉 **Je suis un détaillant ou une enseigne et je désire accepter l'Eco Pass.**
- 👉 **Comment commander vos Eco Pass ?**
- 👉 **Que dit la loi concernant les Eco Chèques ?**

GESTION DES DÉCHETS

- Piles NiMH portables et rechargeables et chargeurs pour ce type de piles;
- Fût de compostage;
- Produits synthétiques entièrement constitués de matériaux compostables;
- Langes lavables;
- Papier 100 % recyclé, non blanchi ou blanchi TCF.



ÉCONOMIES D'EAU

- Douchettes économiques;
- Citerne de récupération de l'eau de pluie;
- Économiseur d'eau pour robinets;
- Réservoir d'eau pour toilettes avec touche économique.



MOBILITÉ DURABLE

- Placement d'un filtre à particules sur les véhicules diesel;
- Placement d'une installation LPG sur votre voiture;
- Titres de transport pour les transports en commun;
- Achat et entretien de vélos, y compris de vélos électriques, pièces et accessoires pour vélos;
- Cours d'éco-conduite.



LA NATURE

- Tous produits et services écolabélisés;
- Bois issus de l'exploitation durable, objets fabriqués en bois issu de l'exploitation durable, papiers produits à partir de fibres recyclées ou de fibres vierges provenant de bois issu de l'exploitation durable.
- Plantes et arbres d'extérieur, bulbes et semences pour l'extérieur, outils de jardinage non motorisés, terreaux et terres végétales, engrais garantis bio.



Conditions exhaustives des produits et services Eco Pass :

Les Eco Pass peuvent être utilisés pour l'**installation ou l'achat de services ou produits** repris par la CCT n°98 :

I. Économie d'énergie

- A. Achat et/ou placement (par des entrepreneurs enregistrés) de produits et services qui satisfont aux critères de réductions fiscales fédérales en vue d'économiser l'énergie, prévues à l'article 145, 24° du Code des impôts sur les revenus.
- B. Produits et services qui, au 1er décembre 2008 ou ultérieurement, entrent en ligne de compte dans une des Régions pour des subventions régionales dans le cadre de la politique en matière d'utilisation rationnelle de l'énergie, y compris les subventions régionales pour l'achat d'appareils électriques économiques.
- C. Achat de produits qui sont spécifiquement destinés à l'isolation des habitations.
- D. Achat d'ampoules économiques, de lampes lumineuses et d'éclairage LED.
- E. Appareils électriques qui fonctionnent exclusivement à l'énergie solaire ou à l'énergie manuelle.

II. Économie d'eau

- A. Douchette économique.
- B. Citerne de récupération d'eau de pluie.
- C. Économiseur d'eau pour robinets.
- D. Réservoir d'eau pour toilettes avec touche économique.

III. Promotion de la mobilité durable

- A. Placement d'un filtre à particules sur les voitures diesels dont l'année de construction se situe jusqu'en 2005 inclus.
- B. Placement d'une installation LPG sur les voitures.
- C. Titres de transport pour les transports en commun, à l'exception des abonnements.
- D. Achat et entretien de vélos, y compris de vélos assistés exclusivement par un moteur auxiliaire électrique, de pièces pour vélos et d'accessoires pour vélos.
- E. Cours d'éco-conduite.

IV. Gestion des déchets

- A. Achat de piles NiMH portables et rechargeables et de chargeurs pour ce type de piles.
- B. Fût de compostage.
- C. Produits synthétiques entièrement constitués de matériaux compostables qui répondent à la norme NBN EN 13432, ainsi que les langes lavables.
- D. Papier 100 % recyclé non blanchi ou blanchi TCF.

V. Produits et services qui satisfont aux critères du label écologique européen

VI. Promotion de l'attention pour la nature

- A. Achat de bois exploité durablement (FSC ou PEFC ou équivalent) ou d'objets fabriqués en bois exploité durablement, ainsi que de papier produit à partir de fibres recyclées ou de fibres vierges provenant de bois exploité durablement.
- B. Achat d'arbres et de plantes d'extérieur, de bulbes et de semences pour l'extérieur, d'outils de jardinage non motorisés, de terreau et de terre végétale ainsi que d'engrais garantis bio.